

phalie, le Roi de la Grande-Bretagne écrit à Mr. le Cardinal de Fleury une Lettre, qui fut suivie d'une Convention pour les Etats de Hannover. Cette Lettre étoit d'un stile bien différent de celui des Ecrits qu'on voit paroître à Londres contre cette Cour.

Au mois de Septembre 1742. S. M. Brit. fit déclarer au Ministre de France à Londres, que la Convention pour l'Electorat de Hannover étoit finie. La déclaration avoit pour motif principal, que ce n'étoit point un Traité en forme, mais seulement un accord passager. Il y avoit quelques autres raisons dont on n'examinera point à présent la validité.

Après un exposé si simple & si fondé dans le vrai, on ne peut qu'être ici de plus en plus surpris de l'aliénation des Anglois contre une Couronne, qui mériteroit de tous autres sentimens de leur part, s'ils les conformoient à ce que la justice & la reconnaissance exigeroient d'eux.

En même-tems que parut cette pièce, on publia aussi une Ordonnance du Roi pour la levée de dix-huit cens hommes de Milice dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, lesquels formeront trois Bataillons de 600. hommes chacun, dont la répartition sera faite sur les hommes non mariés de chaque Corps & Communauté des Marchands & Artisans, gens de peine & de travail, & autres habitans qui ne seront pas dans le cas d'être exemptés par leur état, leurs Charges ou Emplois, en quelque lieu ou enceinte particulière qu'ils se trouvent dans l'étendue de ladite Ville & Fauxbourgs d'icelle; lesquels habitans seront de l'âge de 16. ans jusqu'à 40. de la taille de cinq pieds au moins, & de force à porter les armes.